



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46162>

Département(s) de publication : 57

Annonce n° 26-46162

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-45039

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Yutz

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21570757100018

Ville : YUTZ

Code postal : 57970

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation des sanitaires de l'école élémentaire Pasteur à Yutz. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 2 mois. La durée de la période de préparation est de 3 semaines. La date prévisionnelle de début des prestations est le 06/07/2026. Les travaux se dérouleront ainsi: A compter de la semaine 25 à la semaine 27 (du 15 Juin au 3 Juillet): phase de préparation A compter du 6 Juillet jusqu'au 21 Août: phase de travaux (vacances scolaires). Les titulaires devront impérativement respecter ce planning

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232460

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - Travaux. Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire. Retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché qui pourra être substituée UNIQUEMENT par une garantie à première demande. Le contrat ne prévoit pas le versement d'une avance. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Conditions de participation, Au lieu de bâtiment@mairie-yutz.fr, lire bâtiment@mairie-yutz.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026